



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 23 octobre 2013

Marges commerciales sur les médicaments

Un potentiel d'économies de plus de 450 millions reste inexploité

En 2012, l'assurance-maladie obligatoire des soins a pris en charge des médicaments sur prescription médicale pour la somme de cinq milliards de francs, dont 1,3 milliard à titre de marge commerciale sur les produits. Si cette marge était ramenée en Suisse au niveau européen moyen, cela permettrait de diminuer la facture globale pour les médicaments sur ordonnance de 455 millions de francs, au bénéfice des assurés. C'est ce que montre la troisième étude de santésuisse consacrée à la marge des médicaments en Suisse, en comparaison avec six pays européens.

Près de 90% des médicaments à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont des médicaments délivrés sur ordonnance uniquement. Sur les cinq milliards de francs pour des médicaments remboursés par l'AOS en 2012, 3,7 milliards sont revenus aux fabricants, 1,3 milliard aux intermédiaires (grossistes, pharmaciens, médecins dispensants et hôpitaux) et 123 millions à la Confédération par le biais de la TVA. L'étude présentée aujourd'hui par santésuisse se penche sur la marge commerciale. Les pays de comparaison retenus sont le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, le Royaume-Uni et l'Autriche, pays également choisis par l'Office fédéral de la santé publique pour ses comparaisons de prix au sortir de la fabrique des médicaments. La marge représente la différence entre le prix au sortir de la fabrique et le prix de vente sans TVA. Elle a été calculée dans chacun des six pays sur la base du panier des médicaments sur ordonnance disponibles en Suisse. Les différents niveaux de salaires, loyers, taux d'intérêt et prix ont été pris en compte dans le calcul des marges.

Suisse et Autriche en tête

L'étude de santésuisse montre que les marges commerciales sont les plus élevées des sept pays comparés en Suisse et en Autriche. Celles des autres pays sont nettement inférieures à celle de la Suisse. santésuisse demande depuis plusieurs années que la marge soit ramenée en Suisse à la moyenne européenne, ce qui la rapprocherait des coûts effectifs de chaque canal de distribution. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) doit modifier les ordonnances ad hoc pour que les marges correspondent aux prestations fournies par chaque canal (tenue d'un stock, information aux destinataires, disponibilité d'accès par exemple). Cela permettrait d'économiser 455 millions de francs, soit 57 francs chaque année pour chaque assuré en Suisse. Le Surveillant des prix soutient ces revendications.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires :

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, anne.durrer@santesuisse.ch
Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : www.santesuisse.ch